

PROFESSION DE FOI

EFA-CGC est un syndicat actif au sein du Ministère chargé de l'agriculture.
Ses représentants font entendre la voix des cadres pour assurer la cohésion et l'avenir de nos structures
au sein d'un État profondément bouleversé !

EFA-CGC au CTP :

Le Comité Technique Paritaire est la principale instance de concertation locale.
La présence d'**EFA-CGC** au CTP de la DRAAF, c'est l'assurance de faire participer les cadres aux décisions les plus importantes au sein de leur structure. C'est aussi leur faire bénéficier de notre déontologie, de notre expérience et de nos points de vue résultant des réflexions et de la concertation constamment menées au travers de nos réseaux et de nos groupes de travail.

EFA-CGC soutient les cadres et l'encadrement :

Fonctionnaires de l'État ou des collectivités publiques, contractuels ou salariés, les cadres souffrent particulièrement de la politique gouvernementale dont la seule logique actuelle est la réduction des effectifs et des dépenses de l'État, au mépris des conditions de travail des personnels. Les cadres et personnels d'encadrement ont une vision précise et synthétique de la situation dans leur structure. Leur avis doit être pris en compte dans toutes les décisions stratégiques concernant la réorganisation des services ; ce qui est loin d'être le cas !

Voter EFA-CGC,
c'est avant tout :
- Permettre l'expression
claire, indépendante et
non dogmatique du
message des cadres.
- Défendre chaque cadre
dans ses intérêts
collectifs et personnels
au niveau de la direction
régionale mais aussi aux
niveaux ministériel et
interministériel.

Quel État défendons-nous ?

Nous approuvons le principe d'un État modernisé, plus concentré sur des missions fondamentales, plus transparent financièrement, plus accessible au citoyen. Cependant, afin de combattre la logique purement comptable de la RGPP :

➤ **EFA-CGC revendique une organisation cohérente**

- Au niveau ministériel, une coordination efficace de nos missions, soucieuse de l'intérêt général et garantissant notamment la gestion durable du territoire et sa multifonctionnalité.

- **Au niveau régional, un État fort**, capable d'élaborer les politiques et les orientations stratégiques. Pour cela, il est indispensable d'une part d'aplanir les luttes de pouvoir entre préfets et ministères techniques ; d'autre part d'organiser de véritables pôles régionaux définis sur des thématiques rationnelles. DRAAF et DREAL doivent par exemple travailler ensemble sur l'environnement et le climat, sur l'aménagement du territoire, sur la filière bois ...

- Au niveau départemental, un réel mixage des services - ce qui est loin d'être le cas - en matière d'urbanisme ou d'environnement par exemple.

➤ **EFA-CGC revendique une véritable gestion des ressources humaines**

Les personnels ont perdu leurs repères faute d'une politique claire et volontariste. Ils voient leurs métiers et leurs carrières profondément remis en question, alors même qu'ils continuent de subir au quotidien réductions d'effectifs, changements de cap incessants et alourdissement de leur charge de travail.

Aussi, nous demandons que les personnels soient informés des intentions décidées à tous les niveaux et associés très en amont à la restructuration des services. Nous ne pouvons tolérer qu'ils soient utilisés comme des pions dans la seule logique de « moins d'État ». Nous continuons par ailleurs à réclamer une gestion des ressources humaines exercée par de véritables professionnels.

➤ **EFA-CGC revendique des réformes statutaires respectueuses des personnels**

Nous demandons la revalorisation du point d'indice, mais aussi la **refonte des grilles salariales** en liaison avec l'instauration d'une **Fonction publique de métiers***. En effet, il n'est plus admissible que des fonctionnaires de même niveau n'aient pas des statuts similaires, n'aient pas les mêmes primes, aient encore de très grosses difficultés à muter d'une structure à une autre, d'un ministère à un autre, d'une fonction publique à une autre (notamment dans le cadre « contraint » des promotions).

Nous demandons en particulier, dans la logique des regroupements de structures, que soit harmonisé par le haut l'ensemble des régimes indemnitaires des agents ayant le même niveau de responsabilité, ce quel que soit le métier exercé.

(* Dossier complet sur notre site Internet : www.efa-cgc.fr)



Une autre voix !

Syndicat des cadres de l'environnement, la forêt et l'agriculture

EFA-CGC, affilié à Fonctions Publiques – CGC

L'Union fédérale des cadres des Fonctions Publiques - CGC est l'une des sept organisations syndicales reconnues comme **représentatives** dans la fonction publique de l'État.

Elle siège au Conseil Supérieur de cette fonction publique et participe à toutes les négociations avec l'Administration en particulier sur la RGPP, les questions statutaires, l'organisation des établissements publics, la réglementation liée aux espaces naturels ...

*Fonctions Publiques – CGC a initié, depuis plusieurs années, l'instauration d'une « **fonction publique de métiers** » afin d'améliorer la gestion des agents et des emplois du service public. Dans ce cadre, des propositions pragmatiques ont été faites, à la fois pour réformer fondamentalement la grille de rémunération des fonctionnaires et les régimes indemnitaires, pour créer une véritable gestion des ressources humaines et pour promouvoir l'adaptation de l'agent à l'emploi, lui permettant de choisir et non plus subir sa carrière, dans des conditions professionnelles, matérielles et financières satisfaisantes.*

Fonctions Publiques-CGC est affilié à la **Confédération Française de l'Encadrement-CGC** (CFE-CGC) représentant le personnel d'encadrement qui assume dans les entreprises, comme dans les services publics, des fonctions spécifiques de technicité, de responsabilité, d'initiative ou de recherche.

EFA-CGC, des gens comme vous

Tous les agents responsables de leur activité et/ou des personnels placés sous leur autorité peuvent se reconnaître en EFA-CGC : administratifs, ingénieurs, techniciens, informaticiens, statisticiens, enseignants ...

EFA-CGC, un lieu de rencontre et d'échange

Avec tous les agents travaillant sur des problématiques d'aménagement durable du territoire, qu'elles soient rurales, forestières ou environnementales, que ce soit en administration centrale, dans les directions départementales et régionales (DDT, DRAAF, DREAL) et dans les établissements publics (ONF, ONEMA, ONCFS, Parcs nationaux, CRPF, etc.)

Nos réunions régionales ainsi que les groupes de travail favorisent ces échanges et permettent de s'enrichir par la connaissance d'autres métiers et d'autres organismes.

EFA-CGC, son expérience, ses actions

↳ **Une présence active** depuis de nombreuses années dans la politique nationale des ministères de l'agriculture et de l'écologie sur la réforme des services de l'État, la politique forestière, l'aménagement du territoire, l'écocertification, Natura 2000, la protection des risques en montagne et en zone méditerranéenne, les ressources en eau, la gestion de la faune et de la flore, les déchets, etc.

↳ **Des publications**, comme le «Bulletin des Cadres de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture», des «livres blancs», des actes de colloques, etc.

↳ **Des actions pour la défense individuelle et collective de ses mandants** qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels de droit public ou privé, marquant ainsi une volonté de représenter et d'assister tous les cadres, administratifs ou techniques.



EFA-CGC se tient à votre disposition au travers de vos correspondants :

Jean-Denis NOIROT, Secrétaire de section régionale : jean-denis.noiroto@agriculture.gouv.fr

Hélène BROUCAS, Permanente chargée du MAAP : helene.broucas@efa-cgc.fr

*Vous avez besoin d'un partenaire syndical qui vous soutienne
sans dogmatisme et dans un esprit d'ouverture ...*

Le 23 mars, choisissez une force crédible !

Votez EFA-CGC